

.bâtiment bois. LE BOIS, UN MATÉRIAU À TOUT FAIRE

→ Le bois connaît un succès grandissant dans la construction de bâtiments agricoles. Modulable, économique et local, ce matériau fait de plus en plus d'adeptes.

Un bâtiment doit répondre aux besoins de l'agriculteur ainsi qu'aux exigences techniques, sanitaires, environnementales, économiques... Le bois assainit les intérieurs, peut faire du bien au porte-monnaie et intégrer un bâtiment dans le paysage. Ses avantages sont multiples.

Ambiance saine

L'un des principaux points forts du bois n'est autre que sa capacité à être un matériau dit "chaud". En effet, il est à la même température (à quelques degrés près) que l'air ambiant évitant ainsi la condensation. Ce passage de l'eau, de l'état gazeux à l'état liquide, dégrade l'ambiance du bâtiment et aide à la prolifération de bactéries. L'humidité dans un bâtiment d'élevage ou de stockage est omniprésente. Cependant, plus elle est à un taux faible, plus il sera facile de l'extraire avec un système de ventilation. Pour Philippe Angleysse, président de la société Intrabois, l'ambiance d'un bâtiment joue un rôle important : "Il existe un lien



Un des avantages du bois : c'est un matériau "chaud" qui limite la condensation.

entre l'ambiance sanitaire et la production. Dans un bâtiment bois, la condensation est moindre. La litière des animaux est moins humide diminuant le développement des bactéries qui engendrent par exemple les

mammites. Contrairement à ce que les gens pensent, le bois n'absorbe pas l'humidité ou du moins c'est très marginal."

Économique et modulable

Le bois offre également une facilité de construction et d'évo-

lution du bâtiment. "Les agriculteurs peuvent avoir recours à l'auto-construction. Le bois est plus facile à fixer que le métal où il faut souder, couper... De ce fait, le prix de construction peut diminuer." Du point de vue de l'in-

vestissement, tout dépend du bâtiment ! Le coût peut être plus ou moins élevé. Cependant, les cours du bois restent constants à la différence du métal. "Les cours du bois évoluent peu et sur une longue durée. Lorsque l'agriculteur a un projet pour ce type de construction, il a le temps de réfléchir et d'étudier le devis. Avec le métal c'est différent, il doit prendre une décision très vite."

Philippe Angleysse certifie que, si le bois a été préalablement traité en profondeur, l'entretien du bâtiment est nul. Il affirme également ne pas trouver de défauts à ce matériau. Au-delà de l'aspect économique, la construction bois offre, selon les constructeurs, un champ de construction plus important.

Contrairement aux idées reçues, ce type de bâtiment est adapté à toutes les altitudes et tous les climats. Un matériau qui répond donc à de nombreuses problématiques et avec lequel les agriculteurs peuvent décidément tout faire.